Duplicata

GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE CHARTRES

BP 229
28004 CHARTRES CEDEX
TEL : 02.37.84.00.25 - FAX : 02.37.84.02.75
MINITEL : 3617 INFOGREFFE- INTERNET :www.infogreffe.fr

RECEPISSE DE DEPOT

R. TANCREDE

12 RUE NOTRE DAME DES VICTOIRES
75002 PARIS

V/REF : 2008.01240/SB
N/REF : 2000 B 378 / 2008-A-1690

Le Greffier du Tribunal de Commerce DE CHARTRES certifie qu'il a reçu le 20/08/2008,

Extrait du P.V. du conseil d'administration du 27/11/2007
- Démission d'un administrateur - cooptation d'un administrateur

Acte S.S.P. en date du 21/04/2008
- changement de représentant permanent d'un administrateur

Acte S.S.P. en date du 21/04/2008
- désignation d'un représentant permanent d'un administrateur

Acte S.S.P. en date du 21/04/2008
- désignation d'un représentant permanent d'un administrateur

Acte S.S.P. en date du 06/05/2008
- désignation d'un représentant permanent d'un administrateur

Extrait du P.V. du conseil d'administration du 06/05/2008
- Changement du président du conseil d'administration
- démission et cooptation d'un administrateur-agrément de trois actionnaires- changement de deux administrateurs

Concernant la société

AZUR PATRIMOINE
Société anonyme
7 avenue Marcel Proust
28000 Chartres

L'ORIGINAL DÉLIVRÉ PAR LE GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE EST ÉTABLI SUR PAPIER TRAMÉ

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2008-A-1690 le 20/08/2008

R.C.S. CHARTRES 387 531 049 (2000 B 378)

Fait à CHARTRES le 20/08/2008,

Le Greffier

TRIBUNAL de COMMERCE de CHARTRES (Eure-et-Loir)

L'ORIGINAL DÉLIVRÉ PAR LE GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE EST ÉTABLI SUR PAPIER TRAMÉ

AZUR PATRIMOINE
Société Anonyme au capital de 4.500.000 €
Siège Social : 7, Avenue Marcel Proust - 28000 CHARTRES
R.C.S. CHARTRES B 387 531 049

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 27 NOVEMBRE 2007

Des délibérations du procès-verbal du conseil d'administration du 27 novembre 2007, il est extrait ce qui suit :

.../

II – Cooptation d'administrateur

Monsieur le Président fait observer que par suite de la démission de la société AZUR-VIE en date du 30 juin 2007 un siège d'administrateur est vacant et qu'il paraît conforme à l'intérêt de la société de procéder à son remplacement.

Après en avoir délibéré, le conseil, décide de coopter en qualité d'Administrateur à titre provisoire :

- La société MMA VIE en remplacement de la société AZUR VIE. La durée de son mandat correspond à celle du mandat restant à courir par son prédécesseur et viendra donc à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'année 2009.

Il est rappelé que cette nomination sera soumise à la ratification de la plus proche assemblée générale.

au Directeur Général d'y être vigilant et d'alerter le Conseil d'Administration si il rencontrait des difficultés à faire valoir ce point de vue.

.../

Fait à Paris, le 27 novembre 2007

Pour extrait certifié conforme

Didier LEDEUR
Président du Conseil d'administration

Monsieur le Président du Conseil d'administration
d'AZUR PATRIMOINE

7 avenue Marcel Proust

28000 CHARTRES

Paris, le 21 avril 2008

Monsieur le Président,

MMA Vie est membre du Conseil d'administration de votre société et a pour représentant permanent Monsieur Sébastien ANDRECK.

Conformément aux dispositions légales, j'ai l'honneur par la présente de vous faire savoir que je désigne :

Madame Joëlle HUE
née le 7 septembre 1950 à Paris, de nationalité française
demeurant : 35 rue Broca - 75005 PARIS

en tant que représentant permanent de MMA Vie au sein du Conseil d'administration de votre société, en remplacement de Monsieur Sébastien ANDRECK.

Cette nomination prendra effet à l'issue du prochain conseil d'administration.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mes sentiments distingués.

Martial STAMBOULI
Directeur Général

• AT 100 (09/06) IMMA LE MANS : GRAPHISME

MMA FINANCE

Monsieur le Président du Conseil d'administration
d'AZUR PATRIMOINE
7 avenue Marcel Proust
28000 CHARTRES

Paris, le 21 avril 2008

Monsieur le Président,

Je vous informe, conformément aux dispositions légales, que je représenterai la société MMA FINANCE en qualité de représentant permanent si cette dernière est désignée membre du Conseil d'administration de votre société.

Vous trouverez ci-après les éléments d'information me concernant :

Monsieur Yves GLASER
né le 28 juin 1967 à Versailles (78), de nationalité française
demeurant : 25 rue Ernest Renan - 92190 MEUDON

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mes sentiments distingués.

Yves GLASER
Président du Directoire

Monsieur le Président
du Conseil d'administration
d'AZUR PATRIMOINE

7 avenue Marcel Proust

28000 CHARTRES

Paris, le 21 avril 2008

Monsieur le Président,

Conformément aux dispositions légales, j'ai l'honneur par la présente de vous faire savoir que je désigne :

Monsieur Pascal GUENIOT
né le 7 juin 1952 à Paris 15ème, de nationalité française
demeurant : 1 rue Mademoiselle, 91140 VILLEBON/YVETTE

en tant que représentant permanent de MMA Vie Assurances Mutuelles si cette dernière est désignée membre du Conseil d'administration de votre société.

Cette désignation prendra effet à compter de la nomination de MMA VIE Assurances Mutuelles en qualité d'administrateur.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mes sentiments distingués.

Martial STAMBOULI
Directeur Général

• AT 100 (09/08) IMP.MMA LE MANS : GRAPHISME

AM ASSURANCES MUTUELLES DE FRANCE

Assurances Mutuelles de France
société d'assurance mutuelle à cotisations fixes
Siège social : 7, avenue Marcel Proust 28932 Chartres Cédex 9
Entreprise régie par le Code des Assurances

Monsieur le Président de la société
AZUR PATRIMOINE
7 Avenue Marcel Proust
28000 CHARTRES

Le 6 Mai 2008

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous informer qu'à compter de ce jour Monsieur Didier LEDEUR sera le représentant permanent de notre société au sein de votre Conseil d'Administration.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Le Président et Directeur Général

Thierry DEREZ

AZUR PATRIMOINE

Société Anonyme
au capital de 4.500.000 €
Siège Social : 7 avenue Marcel Proust - 28000 CHARTRES
R.C.S. CHARTRES 387 531 049

EXTRAIT DU PROJET DE PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 6 MAI 2008

Des délibérations du projet de procès-verbal du conseil d'administration du 6 mai 2008, il est extrait ce qui suit :

.../

VIII – <u>EVOLUTION DES MANDATS AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET PROCEDURE D'AGREMENT DE NOUVEAUX ACTIONNAIRES</u>

1) <u>Remplacement de M. Didier LEDEUR par M. Denis GUYARD</u>

a) <u>Cooptation</u>

Dans le cadre de la démission, à l'issue du conseil, de M. LEDEUR de son poste d'administrateur, le conseil d'administration propose de pouvoir à son remplacement et de coopter, sous réserve de ratification par la plus prochaine assemblée générale :

Monsieur Denis GUYARD
né le 20 juin 1964 à Mulhouse (68), de nationalité française
demeurant 15 rue Laurence Leboucher – 72190 SARGE LES LE MANS

pour la durée du mandat de son prédécesseur restant à courir, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire 2012 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

➔ Le Conseil d'administration, à l'unanimité, décide de nommer M. Denis GUYARD, qui l'accepte, en qualité d'administrateur, en remplacement de M. Didier LEDEUR.

b) <u>Agrément de M. Denis GUYARD comme nouvel actionnaire</u>

L'article 16 des statuts précise que « chaque administrateur doit être propriétaire d'au moins 5 actions ».

Dans ce cadre, MMA Vie a notifié son souhait de prêter, sous forme de prêt de consommation, 5 actions à M. Denis GUYARD.

Cette opération étant soumise à la procédure d'agrément visé à l'article 11 des statuts, le conseil d'administration est sollicité pour agréer M. Denis GUYARD comme nouvel actionnaire.

➔ Le Conseil décide, à l'unanimité, d'agréer ce transfert d'action.

2) <u>Remplacement de BOISSY FINANCES par MMA FINANCE</u>

a) <u>Cooptation</u>

Dans le cadre de la démission, à l'issue du conseil, de la société BOISSY FINANCES de son poste d'administrateur, le conseil d'administration propose de pouvoir à son remplacement et de coopter, sous réserve de ratification par la plus prochaine assemblée générale :

MMA FINANCE
Société Anonyme au capital de 1.400.000 euros
RCS PARIS B 414 647 594
Siège social : 11 place des Cinq Martyrs du Lycée Buffon
75663 PARIS CEDEX 14

pour la durée du mandat de son prédécesseur restant à courir, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire 2010 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

La société MMA FINANCE a fait savoir par avance qu'elle aura pour représentant permanent au conseil d'administration son Président du Directoire, M. Yves GLASER.

➔ Le Conseil d'administration, à l'unanimité, décide de nommer MMA FINANCE en qualité d'administrateur, en remplacement de BOISSY FINANCES.

b) <u>Agrément de MMA FINANCE comme nouvel actionnaire</u>

BOISSY FINANCES a notifié son souhait de céder la totalité de ses 5 actions à MMA FINANCE qui deviendrait ainsi actionnaire conformément aux dispositions de l'article 16 des statuts.

Cette cession d'action étant soumise à la procédure d'agrément visé à l'article 11 des statuts, le conseil d'administration est sollicité pour agréer MMA FINANCE comme nouvel actionnaire.

➔ Le Conseil décide, à l'unanimité, d'agréer ce transfert d'action.

3) <u>Remplacement de GMF Vie par MMA VIE Assurances Mutuelles</u>

a) <u>Cooptation</u>

Dans le cadre de la démission, à l'issue du conseil, de la société GMF Vie de son poste d'administrateur, le conseil d'administration propose de pouvoir à son remplacement et de coopter, sous réserve de ratification par la plus prochaine assemblée générale :

MMA VIE Assurances Mutuelles
Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes
Entreprise régie par le code des assurances
Siège social : 14 boulevard Marie et Alexandre Oyon
72030 LE MANS CEDEX 9
RCS LE MANS 775 652 118

pour la durée du mandat de son prédécesseur restant à courir, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire 2011 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

La société MMA VIE Assurances Mutuelles a fait savoir par avance qu'elle aura pour représentant permanent au conseil d'administration M. Pascal GUENIOT.

➔ Le Conseil d'administration, à l'unanimité, décide de nommer MMA VIE Assurances Mutuelles en qualité d'administrateur, en remplacement de GMF Vie.

b) Agrément de MMA VIE Assurances Mutuelles comme nouvel actionnaire

GMF VIE a notifié son souhait de céder la totalité de ses 5 actions à MMA VIE Assurances Mutuelles qui deviendrait ainsi actionnaire conformément aux dispositions de l'article 16 des statuts.

Cette cession d'action étant soumise à la procédure d'agrément visé à l'article 11 des statuts, le conseil d'administration est sollicité pour agréer MMA VIE Assurances Mutuelles comme nouvel actionnaire.

➔ Le Conseil décide, à l'unanimité, d'agréer ce transfert d'action.

4) Nomination d'un nouveau Président

En raison de la démission, à l'issue du conseil, de M. Didier LEDEUR en qualité de Président du Conseil d'administration, le Conseil d'administration propose de nommer en remplacement M. Denis GUYARD pour toute la durée de son mandat d'administrateur, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011 à tenir dans l'année 2012.

Ainsi, il est proposé de maintenir la dissociation des fonctions de Président du Conseil d'administration et de Directeur général, M. MOULIAC poursuivant son mandat de Directeur général.

➔ Le Conseil décide, à l'unanimité, de nommer M. Denis GUYARD, qui l'accepte, en qualité de Président du Conseil d'administration, en remplacement de M. Didier LEDEUR.

.../

7) Changement de représentants permanents

Le Président informe le Conseil d'administration que :

- Mme Joëlle HUE représentera désormais MMA VIE (SA) au conseil d'administration, en remplacement de M. Sébastien ANDRECK

- et que M Didier LEDEUR représentera ASSURANCES MUTUELLES DE France, en remplacement de Mme Sophie BEUVADEN

Ces changements de représentants permanents prennent effet à l'issue du présent Conseil.

Fait à Paris, le 6 mai 2008

Pour extrait certifié conforme

Didier LEDEUR
Président du Conseil d'administration